Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

Vitry Centre Courrier

Organisation Facteur d'avenir : Bilan
Des facteurs sous pression

La CFDT a été reçue dans le cadre du suivi de l'organisation facteur d'avenir. La forte augmentation des absences pour maladie est révélatrice d'une organisation du travail pénible et de conditions de travail dégradées. Même si nos responsables tentent à minimiser cette situation, l'augmentation des arrêts de travail est à prendre en compte.

La Poste sous estime les conséquences de cette situation qui sont multiples :

- Des rouleurs fatigués par des remplacements réguliers en dehors des quartiers de l'équipe. La CFDT réaffirme son exigence de respect des textes avec la sédentarisation d'un rouleur par équipe.
- Des facteurs qualité trop souvent en remplacement notamment depuis septembre ou ils sont quasiment tous les jours en distribution. Là aussi, la CFDT exige le respect des 30% de qualité par des journées entières au bureau.
- Des tentatives de mise en place de sécabilité sur des jours forts (samedi entre autre !!!). La CFDT ne peut accepter l'addition de jours sécables supplémentaires telles que l'envisage la Direction. Nous dénonçons aussi toutes les pressions exercées et sanctions sur les collègues pour imposer leur sécabilité.

La DOTC du Val de Marne informe l'ensemble des organisations syndicales de sa volonté d'imposer 12 semaines de sécabilité supplémentaires pour 2010 dans tous les bureaux.
La Direction est en total décalage avec ce que vivent déjà les collègues de la distribution dû essentiellement à des normes de plus en plus fantaisistes et irréalistes.
En imposant la sécabilité à outrance, la Direction accentue davantage la pression sur les facteurs et dégrade encore plus leurs conditions de travail. La Direction dressera encore le même constat l'an prochain avec certainement, une nouvelle augmentation des absences pour maladie ou accident.

La CFDT exige le comblement de toutes les absences par le recrutement immédiat de personnel supplémentaire, La mise en œuvre de 3 RAP 1.3 conformément aux engagements, l'attribution de vélos électrique pour les agents volontaires.

C'est nos conditions de travail et notre santé qui sont en jeu.
La CFDT se tient à votre disposition pour organiser une action d'ampleur sur le département.

Le 29 décembre 2009